

A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1002 Lausanne

Lausanne, le 7 septembre 2023

**Demande d'ouverture d'un compte d'attente pour la rénovation d'une cuve du réservoir des Dailles**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Suite à l'achèvement de la construction de la nouvelle cuve de 2'500 m<sup>3</sup> du réservoir des Dailles en remplacement de l'ancienne cuve circulaire de 1'800 m<sup>3</sup> conformément au préavis N° 2018/25, il est maintenant possible de réaliser la rénovation du revêtement de la cuve de 6'886 m<sup>3</sup> datant de 1972.

Conformément à l'article 106 du Règlement du Conseil communal, nous avons sollicité de la part de la Commission permanente des finances la décision de principe d'ouverture d'un compte d'attente d'un montant de CHF 250'000.- pour la réalisation des études préliminaires qui permettront d'obtenir les résultats nécessaires à la rédaction du préavis de rénovation.

Ce préavis figure au plan des investissements dans les objets à voter sous le titre «Revêtement du réservoir des Dailles (1<sup>re</sup> cuve)» pour une valeur de CHF 2 millions.

La mise à jour du plan des investissements de printemps 2023 planifie ce projet avec une votation du préavis en 2023 et les premières dépenses de construction en 2024.

La Commission permanente des finances s'est prononcée favorablement dans sa séance du 29 juin 2023.

En vous remerciant d'en prendre acte, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter

